



Monsieur le directeur régional Pôle emploi Grand Est,

La CGT Pôle emploi Grand Est a recueilli des témoignages de conseillers CEJ faisant état de souffrance au travail (trop grande charge de travail, pressions et stress, mal-être, épuisement professionnel...). Les remontées des agents pointent un certain nombre de dysfonctionnements dont les principaux sont les suivants :

\*Pressions sur des conseillers pour qu'ils acceptent la mission CEJ. Certains ont appris du jour au lendemain l'arrêt de l'AIJ dans leur agence et leur positionnement quasiment d'office sur le dispositif CEJ.

\*Pressions sur les conseillers CEJ ainsi que sur les ELD pour l'atteinte des chiffres CEJ :

- Demandes de reportings et recadrages très (et trop) insistants.
- Politique du chiffre au détriment du qualitatif, avec ses effets pervers : consignes de diriger prioritairement les jeunes vers le CEJ indépendamment de leurs besoins réels, volontariat et adhésion des jeunes souvent « forcés » pour remplir les portefeuilles...

\*Moyens et outils insuffisants et inadaptés, redondants, avec de nombreux bugs : leur utilisation est lourde et chronophage.

\*Proactivité du conseiller sur le portefeuille CEJ rendue difficile :

- injonctions visant prioritairement le remplissage des portefeuilles.
- Offre de service inadaptée pour remplir le parcours 15-20h des jeunes (manque de places disponibles, dates trop lointaines...)
- Le temps disponible pour créer/organiser/animer des ateliers internes spécifiques se heurte à l'activité très chronophage du dispositif (ESI jeunes, RV hebdomadaires, IC de présentations de l'ODS jeunes, RV d'adhésion CEJ, webinaires et réunions...)

Nous vous demandons de prendre, conformément à l'obligation que la loi impose à l'employeur, toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé physique et mentale des salariés, et notamment faire cesser les dysfonctionnements évoqués.

Bien cordialement,

Nancy le 13 avril 2022

Renaud Wax  
Secrétaire général CGT Pôle emploi Grand Est